

CHAMPIONNATS REGIONAUX D'ETE – 50 METRES

CENTRE NAUTIQUE PAUL BOYRIE

(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)

TARBES, 11-12 JUIN 2016



PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION



ORGANISATION :
TARBES NAUTIC CLUB
COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION



BANQUE POPULAIRE OCCITANE



Banque et populaire à la fois.





Banque et populaire à la fois.



REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club remercient toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées



Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées



Le Grand Tarbes



La Ville de Tarbes



La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne



Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées



La Fédération Française de Natation



Arena



La Banque Populaire Occitane



Les Autocars Jardel



PMR



Le Restaurant Chez Jules



WelcomSport



Amys



Garage de la Calle



Hôtel Ibis Budget



Hôtel Kyriad



Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club adressent tous leurs encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.





Banque et populaire à la fois.



ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club organisent les Championnats Régionaux d'Été – 50 mètres au Complexe Paul Boyrie à Tarbes en date des 11 et 12 juin 2016.

Piscine :

- Centre Nautique Paul Boyrie – Avenue d'Altenkirchen – 65 000 Tarbes.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr
- Tarbes Nautic Club
Avenue d'Altenkirchen
65 000 TARBES
Tél : 05-62-34-00-51
e-mail : contact@tarbesnc.fr
Site web : www.tarbesnc.fr

Accès :

- Train : gare SNCF Tarbes
- Route : A64, sortie 13. Continuer sur la D92E et entrer dans Séméac. Prendre à gauche la N117. Continuer sur l'Avenue de Toulouse. Passer un premier rond-point puis prendre à gauche la Rue Edouard Dallas. Passer le Pont d'Alsthom. Au rond-point, prendre à gauche le Boulevard du Président Kennedy. Passer le rond-point de Trélut puis prendre à gauche l'Avenue d'Altenkirchen.

Ces championnats ne font pas partie des compétitions de référence nationale, ils ne permettent pas non plus la qualification aux championnats de France 15 ans et moins, et 16 ans et plus. Ils sont toutefois qualificatifs pour les championnats de France nationale 2 d'été en grand bassin, pour les nageurs qui n'ont pas encore intégré le parcours interrégional (qualification à l'issue des interrégionaux en petit bassin du mois de décembre).





Mais avant tout, ces championnats permettent une confrontation régionale double : les nageurs et nageuses de séries régionale et départementale sont regroupés dans des finales de leur niveau, mais se confrontent également aux nageurs des séries interrégionales et supérieures lors des éliminatoires matinaux. Ces derniers ont, quant à eux, une finale qui leur est réservée.

Ainsi, le championnat régional permet de récompenser les meilleurs nageurs de ce niveau de pratique, tout en permettant à tous les niveaux de s'exprimer et de s'inspirer mutuellement.

CONTENU DU PROGRAMME

- nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m, 800m, 1500m
- dos, brasse, papillon : 50m, 100m, 200m
- 4 Nages : 200m, 400m

Pour les épreuves de 50m, 100m et 200m : séries et finales A et B pour les nageurs de séries Interrégionales et supérieures ; finale A et B pour les nageurs de séries Régionale et inférieures.

Pour les épreuves de 400m, 800m et 1500m : classement au temps en dissociant les nageurs de séries régionale et inférieures des nageurs de séries interrégionale et supérieures.

L'annuaire des séries publié sur le site fédéral pour la saison sportive 2016 déterminera les appartenances à la série nationale obtenue par les performances réalisées la saison précédente, ou par la voie d'intégration par la commission nationale des séries. Seront considérés de "niveau interrégional" les nageurs et les nageuses qualifiés aux championnats de nationale 2 hiver à l'issue des championnats de nationale 2 en petit bassin.

JURY

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club devra fournir obligatoirement :

- de 1 à 3 nageurs : pas d'officiel
- de 4 à 10 nageurs : 1 officiel minimum
- de 11 à 20 nageurs : 2 officiels minimum
- plus de 20 nageurs : 3 officiels minimum

MODE DE PARTICIPATION

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs figurant pour la saison sportive 2016 dans l'annuaire des séries nationales, interrégionales et régionales.
- Les nageurs ayant réalisé une performance entrant dans la grille de qualification lors des compétitions suivantes :





- Championnats régionaux en petit bassin
- Meeting National de Toulouse
- Meetings départementaux qualificatifs organisés dans la période du 1^{er} janvier au 30 mai 2016
- Et toutes les compétitions du niveau supérieur au niveau régional.

Les nageurs et nageuses répondant à l'un de ces critères peuvent s'engager dans les épreuves de leur choix dans la limite de 6 engagements maximum.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 6 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-12 du premier jour de la compétition soit le 30 mai 2016 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit 7 juin 2016. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation dans un délai de 3 jours.

Attention : en cas d'engagements trop nombreux, le Comité Midi-Pyrénées de Natation pourra refuser des engagements.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 1h30 avant le début des épreuves de chaque réunion.

RECOMPENSES

Seuls les nageurs figurant dans les séries régionales et inférieures seront récompensés. Les trois premiers de chaque finale A réservées aux nageurs de séries régionale et inférieures seront récompensés pour les 50m, 100m, 200m et 400m. Les trois premiers du classement au temps des, 800m et 1500m et de séries régionale ou inférieures seront récompensés.





GRILLE DE QUALIFICATION

Dames

	MIN	CAD	JUN-SEN
50 NL	00:32,63	00:31,80	00:31,04
100 NL	01:11,18	01:09,37	01:07,72
200 NL	02:35,02	02:31,08	02:27,49
400 NL	05:24,64	05:16,38	05:08,87
800 NL	11:09,04	10:52,03	10:36,55
1500 NL	21:28,60	20:55,84	20:26,03
50 dos	00:37,53	00:36,58	00:35,71
100 dos	01:20,73	01:18,67	01:16,81
200 dos	02:52,92	02:48,53	02:44,53
50 brasse	00:41,53	00:40,47	00:39,51
100 brasse	01:30,55	01:28,25	01:26,15
200 brasse	03:14,50	03:09,56	03:05,06
50 papillon	00:34,74	00:33,85	00:33,05
100 papillon	01:17,88	01:15,90	01:14,10
200 papillon	02:51,24	02:46,88	02:42,92
200 4N	02:56,63	02:52,14	02:48,06
400 4N	06:12,74	06:03,27	05:54,64

Messieurs

	MIN	CAD	JUN-SEN
50 NL	00:28,64	00:27,91	00:27,24
100 NL	01:03,24	01:01,63	01:00,17
200 NL	02:19,84	02:16,29	02:13,05
400 NL	04:57,30	04:49,74	04:42,86
800 NL	10:19,32	10:03,58	09:49,25
1500 NL	19:38,68	19:08,72	18:41,45
50 dos	00:33,13	00:32,29	00:31,52
100 dos	01:11,60	01:09,78	01:08,13
200 dos	02:36,20	02:32,23	02:28,62
50 brasse	00:36,39	00:35,47	00:34,62
100 brasse	01:19,77	01:17,74	01:15,90
200 brasse	02:53,45	02:49,04	02:45,03
50 papillon	00:31,04	00:30,25	00:29,53
100 papillon	01:09,24	01:07,48	01:05,87
200 papillon	02:33,75	02:29,85	02:26,29
200 4N	02:38,05	02:34,03	02:30,37
400 4N	05:37,18	05:28,61	05:20,80





PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le samedi 11 juin 2016 à 8h.

PROGRAMME

Samedi 11 juin 2016

Dimanche 12 juin 2016

1^{ère} réunion

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 200 4N dames (séries)
- 200 4N messieurs (séries)
- 200 NL dames (séries)
- 200 NL messieurs (séries)
- 100 D dames (séries)
- 100 D messieurs (séries)
- 100 B dames (séries)
- 100 B messieurs (séries)
- 1500 NL dames (séries lentes)
- 1500 NL messieurs (séries lentes)
- 100 P dames (séries)
- 100 P messieurs (séries)
- 50 NL dames (séries)
- 50 NL messieurs (séries)
- 400 4N dames (séries lentes)
- 400 4N messieurs (séries lentes)

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 800 NL dames (séries lentes)
- 800 NL messieurs (séries lentes)
- 200 B dames (séries)
- 200 B messieurs (séries)
- 100 NL dames (séries)
- 100 NL messieurs (séries)
- 200 P dames (séries)
- 200 P messieurs (séries)
- 200 D dames (séries)
- 200 D messieurs (séries)
- 50 B dames (séries)
- 50 B messieurs (séries)
- 50 D dames (séries)
- 50 D messieurs (séries)
- 50 P dames (séries)
- 50 P messieurs (séries)
- 400 NL dames (séries lentes)
- 400 NL messieurs (séries lentes)

2^{ème} réunion

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00

Début des épreuves : 16h30

- 200 4N dames (finales)
- 200 4N messieurs (finales)
- 200 NL dames (finales)
- 200 NL messieurs (finales)
- 100 D dames (finales)
- 100 D messieurs (finales)
- 100 B dames (finales)
- 100 B messieurs (finales)
- 1500 NL dames (série rapide)
- 1500 NL messieurs (série rapide)
- 100 P dames (finales)
- 100 P messieurs (finales)
- 50 NL dames (finales)
- 50 NL messieurs (finales)
- 400 4N dames (série rapide)
- 400 4N messieurs (série rapide)

Ouverture des portes : 14h00

Début des épreuves : 15h00

- 800 NL dames (série rapide)
- 800 NL messieurs (série rapide)
- 200 B dames (finales)
- 200 B messieurs (finales)
- 100 NL dames (finales)
- 100 NL messieurs (finales)
- 200 P dames (finales)
- 200 P messieurs (finales)
- 200 D dames (finales)
- 200 D messieurs (finales)
- 50 B dames (finales)
- 50 B messieurs (finales)
- 50 D dames (finales)
- 50 D messieurs (finales)
- 50 P dames (finales)
- 50 P Messieurs (finales)





PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, la Commission des Organisations du Comité Midi-Pyrénées de Natation et le Tarbes Nautic Club souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ces Championnats Régionaux d'Eté- 50 m.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Centre Nautique Paul Boyrie (zone d'arrivée, sur la gauche, à proximité du local technique).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





Banque et populaire à la fois.



CONCENTRONS-NOUS SUR VOS PERFORMANCES, NOUS NOUS OCCUPEMOS DU RESTE.

INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE FEDERAL ET JUGE-ARBITRE

Le Délégué Fédéral de la compétition est Jean-Pierre Cusinato. Les Juges Référénts sont Joëlle Lieux et Jean-François Mathieu.

COUVERTURE MEDICALE DU MEETING

La couverture médicale de cette compétition est assurée par le Docteur Françoise Maupas-Schwalm, membre du Comité Midi-Pyrénées de Natation pour l'olympiade 2012-2016.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ces Championnats Régionaux d'Eté- 50 m ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris au Centre Nautique Paul Boyrie durant les 11 et 12 juin 2016 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 12 juin 2016. L'autorisation de photographe, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 11 juin 2016 à 9h.





LISTE DES HOTELS

HÔTEL 1^{ère} Classe - TARBES
Route de Lourdes - Z.I. BASTILLAC
65000 TARBES
☎ : 0892 707 281 Fax : 05 62 51 24 30

HÔTEL CAMPANILE – TARBES BASTILLAC
Z.A. BASTILLAC
Rue Morane Saulnier
65000 TARBES
☎ : 05 62 51 19 15 Fax : 05 62 51 34 37

FAST HOTEL ** TARBES
115, Avenue François Mitterrand
65 600 SEMEAC
☎ : 05 62 38 96 30 Fax : 05 62 38 96 63

ETAP HOTEL
Boulevard Président Kennedy
65000 TARBES
☎ : 08 92 68 31 01 (situé à 100 mètres du Centre Nautique)

HOTEL KYRIAD
91, Route de Lourdes
65 310 ODOS
☎ : 05 62 93 83 20 Fax : 05 62 93 94 01

HÔTEL IBIS - TARBES ODOS
51, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS
☎ : 05 62 93 51 18 Fax : 05 62 93 51 18
e-mail : h5973@accor.com

INTER-HOTEL
86, Avenue de Lourdes
65310 TARBES ODOS
☎ : 05 62 51 11 97 Fax : 05 62 93 67 58





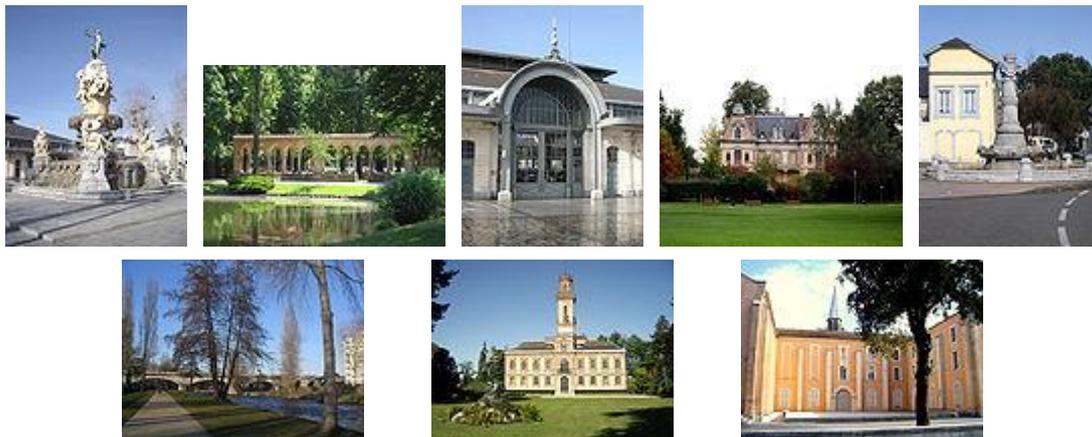
TARBES ET LES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes est la préfecture du département des Hautes-Pyrénées, en la région Midi-Pyrénées. Elle compte 49 973 habitants, alors que le Grand Tarbes regroupe environ 85 000 habitants; avec plus de 110 000 habitants, son aire urbaine est la deuxième de la région derrière celle de Toulouse.

L'activité principale relève du secteur tertiaire. Elle est aussi la deuxième ville industrielle de la région, s'illustrant en particulier dans le domaine de la construction ferroviaire et de l'aéronautique avec la présence toute proche d'entreprises telles qu'Alstom et DAHER.

Tarbes abrite aussi le deuxième pôle universitaire de Midi-Pyrénées. L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) et l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes sont particulièrement fréquentés. Souvent présentée telle une "ville-marché", Tarbes abrite d'importantes halles et places de marché, soit autant de débouchés pour l'agriculture locale. Symbole de l'industrie agro-alimentaire, une Coopérative du Haricot Tarbais a notamment vu le jour au cœur de la zone Bastillac.

Outre sa situation géographique privilégiée, Tarbes, porte des Pyrénées, rime avec douceur de vivre et revendique une vie culturelle, associative et sportive très dense.



Les Hautes-Pyrénées allient un patrimoine riche de cultures et de traditions à un développement touristique respectueux de l'environnement. : Grands sites mondialement connus accessibles à tous, (Lourdes, Cirque de Gavarnie, Pic du Midi, Cauterets-Pont d'Espagne, Col du Tourmalet), paysages préservés du Parc National des Pyrénées et des réserves naturelles, vallées inondées de soleil, itinéraires de balades et randonnées tous niveaux, tradition pastorale, villages de montagne en font un lieu plein de charme et de convivialité.

